

AMAP « Les paniers de Nizerel »

Contrat d'engagement du 1^{er} novembre 2019 au 24 avril 2020
NIZEREL

ADHERENT

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Tél (domicile) : _____
 Travail / portable : _____
 Courriel : _____

PRODUCTEUR Le Pain d'Antonin

Antonin Masi

5 route de Cortevaix, le Bois Dernier

71460 Cormatin

tél. 06 19 99 73 10

*Avec la farine de Julien Taton (71260 Saint-Albain)
et du Moulin Gribory (03120 Chatelus)*



SIRET : 490 674 603 00041

Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix à l'heure de la distribution. Un pain oublié est un pain perdu.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Montant à régler (calculé en bas à droite) :

.....

Choix du nombre d'échéances,
6 de préférence (un chèque par mois) :

Sommes acquittées :

Le chèque est encaissé le 10 de chaque mois

Montant, échéance 1 : €

Montant, échéance 2 : €

Montant, échéance 3 : €

Montant, échéance 4 : €

Montant, échéance 5 : €

Montant, échéance 6 : €

Règlement à l'ordre d'Antonin Masi

Réalisé en deux exemplaires à
le / /2019

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :

BON DE COMMANDE PAIN NIZEREL

Dans les cases, indiquer le nombre de pains souhaités.

Date	Campagne 1 kg 4,60 €	Pavot 1 kg 6 €	Graines 1 kg 5,60 €	Petit épeautre 800 g 5,70 € (7,125 €/kg)
1 novembre	Pas de livraison			
8 novembre				
15 novembre				
22 novembre				
29 novembre				
6 décembre				
13 décembre				
20 décembre				
27 décembre	Pas de livraison			
3 janvier	Pas de livraison			
10 janvier	Pas de livraison			
17 janvier				
24 janvier				
31 janvier				
7 février				
14 février				
21 février				
28 février				
6 mars				
13 mars				
20 mars				
27 mars				
3 avril				
10 avril				
17 avril	Semaine d'absence non planifiée			
24 avril	Semaine d'absence non planifiée			
Total n ^{bre} de pains				
Sous-total prix (€)				
Montant total à régler			 €

En raison des congés du producteur (semaine non planifiée), ne pas remplir les 2 dernières lignes du bon de commande.